
Comment nommer la diversité linguistique du territoire français ?

Vincent Lorenzini*†¹

¹DGLF-LF – Ministère de la Culture et de la Communication – France

Résumé

La France est le pays européen qui compte la plus grande diversité linguistique, grâce à ses territoires d'outre-mer notamment. En quoi consiste cette diversité et comment faut-il la nommer ? En effet, plusieurs expressions sont utilisées pour qualifier ces langues, mais elles ne sont pas synonymes. Le but de cet exposé sera de présenter la diversité linguistique de la France et de définir les notions de " langues de France ", " langues régionales " et " langues non territoriales ".

Mots-Clés: Langues de France, Diversité linguistique et territoriale

*Intervenant

†Auteur correspondant: lorenzini.vincent@culture.gouv.fr